



► **OBJET : Avis à tous les nouveaux candidats désirant passer l'examen de l'ACAIQ**

- Déposer la demande de délivrance **AU MOINS 15 JOURS** avant la date d'examen désirée, en plus de remplir le formulaire de consentement.

(Veuillez noter que la délivrance du certificat pourrait être retardée si le formulaire de consentement n'est pas reçu préalablement.)

- Fournir à l'ACAIQ les documents tels que requis dans le formulaire (ex. : preuve de citoyenneté, photos, paiement, etc.).
- À l'ouverture de votre dossier, l'ACAIQ vous **télécopiera** une feuille de route (**chez votre courtier immobilier** dans un délai de 48 heures ou plus) vous informant de la date prévue pour l'examen (cette date choisie par l'ACAIQ sera confirmée selon les disponibilités) et des documents manquants.

(Nous sommes conscients que votre formation n'étant pas terminée, vous ne pourrez pas nous fournir le relevé de notes d'études collégiales pour le programme 902.56 ou 902.57.)

- Fournir tout document manquant (incluant le relevé de notes) **5 JOURS** avant la date prévue de votre examen.
- Lorsque votre dossier sera complet, un « AVIS DE CONVOCATION » à l'examen sera **télécopié chez votre courtier immobilier**.
- Cet avis vous confirmera la date, l'heure et le lieu de l'examen.

► **VEUILLEZ NOTER QU'IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUT TYPE DE CALCULATRICE PROGRAMMABLE À L'EXAMEN.**

Nous vous remercions de votre collaboration et n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information.

Service de la certification

Téléphone : 450 462-9800 ou 1 800 440-7170

Télécopieur : 450 676-3513

Courriel : certification@acaiq.com